

*La maniere de cette pecherie, voy au lieu susdit.*

*En 15. jours du Banc en France.*

*Kebec Fort du Sieur de Monts.*

le Baron de Sainct Iust) arrivât audit Banc fit provision de viande freche, & pecherie de poisson. En quoy faisant il eut en rencontre vn navire Rochelois & vn autre du Havre de Grace, d'où il eut nouvelles de la mort lamentable de nôtre defunct bon Roy, sans sçavoir par qui, ni comment. Mais apres eut en rencontre vn autre navire Anglois, d'où il entendit la même chose, accusans du parricide des gens que ie ne veux ici nômer: car ils le disoient par haine & envie, n'ayans plus grans adverfaires qu'eux. En quinze jours donc ledit Sieur de Sainct Iust fut rendu dudit Banc en France, ayant toujours eu vent en poupe: navigation certes beaucoup plus agreable que celle du vingtsixieme de Février mentionnée ci-dessus. Les gens du Sieur de Monts partirent du Havre de Grace neuf ou dix jours apres ledit jour 26. Février pour aller à Kebec, 40. lieuës pardela [39] la riviere de Saguenay, où icelui Sieur de Monts s'est fortifié. Mais ilz furent contraints de relacher pour les mauvais vents. Et là deffus courut vn bruit que le Sieur de Poutrincourt estoit peri en mer, & tout son equipage. A quoy ie n'adjoutay onques foy, croyant pour certain que Dieu l'aidera, & le fera passer par-dessus toutes difficultez. Nous n'avons encore nouvelles dudit Kebec, & en attendons bien-tot. Mais ie puis dire pour la verité que si jamais quelque chose de bon reüssit de la Nouvelle-France la posterité en aura de l'obligatiõ audit Sieur de Monts autheur de ces choses, auquel si on n'eust point oté le privilege qui lui avoit esté baillé pour la traite de Castors & autres pelleteries, aujourd'hui nous aurions force bestiaux, arbres fructiers, peuples, & batimès en ladite province. Car il a desiré ardamment de voir pardela les affaires etablies à